

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2024**

Session extraordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 13 février 2024 à 12h45 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Sont également présents monsieur Martin Tremblay, directeur général et greffier, Madame France Dumont, directrice générale adjointe, agit comme secrétaire.

- A. Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- B. Adoption de l'ordre du jour.**
- C. Période de questions.**
- D. Adoption du règlement 345-2024 abrogeant 342-2024 taxation 2024;**
- E. Enjeux 2024;**
- F. Bureau des loisirs;**
- G. Les entreprises territoire de Cookshire-Eaton;**
- H. Cœur Villageois;**
- I. Varia**
 - 1) Soirée reconnaissance pompiers**
 - 2) Évaluation pour la direction adjointe**
 - 3) Publication SAE**
- J. Période de questions.**
- K. Levée ou ajournement.**

- A. Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

Le greffier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée

pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance extraordinaire formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-02-9400

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 février 2024 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Période de questions

Aucune question

D. Adoption du règlement 345-2024 abrogeant 342-2024 taxation 2024

Résolution 2024-02-9401

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 5 février 2024 par le conseiller Roger Thibault;

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'adopter le *Règlement 345-2024 abrogeant le règlement 342-2024 sur la taxation 2024*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E. Enjeux 2024

Le maire demande au conseil de leur nommer les enjeux pour 2024. Voici ce qu'il a été nommé :

- Logements
- Chemins
- Loisirs
- Communication
- Eau potable
- Négociation de la convention collective

F. Bureau des Loisirs

À la suite de la présentation d'un projet proposé par l'agent de développement en loisir et vie communautaire, le maire fait un compte rendu de la rencontre du 7 février dernier. De plus, il mentionne les changements qui ont eu lieu au départ du directeur.

G. Les entreprises territoire de Cookshire-Eaton

Le directeur général qu'un courriel a été envoyé au CLD HSF pour avoir une liste des entreprises sur le territoire de Cookshire-Eaton.

H. Cœur Villageois

Un membre du Cœur Villageois propose l'achat de foyer extérieur pour terminer l'aménagement du Parc des Braves. La dépense sera absorbée par la subvention reçue pour ce projet. Les membres du conseil demandent pour vérifier des foyers extérieurs au propane.

I. Varia

1) Soirée reconnaissance pompiers

Un courriel a été envoyé à tous les membres du conseil pour la soirée reconnaissance des pompiers, le 7 mars 2024 18h30. Le maire demande aux conseillers de répondre à l'invitation.

2) Évaluation pour direction adjointe

Un conseiller demande si l'évaluation de fin de probation a été faite pour la directrice générale adjointe. Le directeur général précise qu'elle est prévue la semaine prochaine.

3) Publication SAE

Certains membres du conseil questionnent la publicité du SAE ainsi que sur l'appel à candidature pour les animateurs et coordonnateur.

J. Période de questions

Aucune question

K. Levée ou ajournement

Résolution 2024-02-9402

Sur la proposition du conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance extraordinaire soit levée à 13 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Greffier